QUELQUES ESPÈCES

LE LIÈVRE VARIABLE

Le lièvre variable devient blanc en hiver. Il habite les forêts et l'étage alpin, entre 1'400 et 3'000 m.

LE CHAMOIS

Le chamois, ancêtre des chèvres, se plaît dans nos contrées. Ainsi, il occupe toutes les zones de l'étage alpin.

LE BOUQUETIN

Le bouquetin est un grimpeur hors pair. Son habitat se situe dans tout l'arc alpin, entre 1'600 et 3'200 m.

LE CERF ÉLAPHE

Le cerf élaphe est un grand migrateur. L'hiver venu, il abaisse sa température corporelle après avoir rejoint le fond des vallées alpines.

LE LAGOPÈDE ALPIN

Le lagopède alpin (ou perdrix des neiges) est le seul oiseau des Alpes à se parer de blanc en hiver. Il vit au-dessus de la limite supérieure des forêts.

LE TÉTRAS LYRE

Le Tétras lyre est un gallinacé, cousin de nos poules domestiques. Il fréquente la limite supérieure des forêts, abrité dans de petits igloos qu'il quitte deux fois par jour pour se nourrir.

EST-CE-QUE TU LE SAVAIS ?

La priorité d'un animal en hiver, c'est l'économie des forces. Avec les températures qui baissent et la nourriture qui devient plus difficile à trouver, il cherche à limiter ses dépenses d'énergie.

Une visite impromptue le fait fuir et gaspiller ainsi une quantité précieuse de forces, qui aurait été plus utile pour survivre à la prochaine tempête de neige, par exemple.

Heureusement, les animaux de nos régions ont une grande capacité d'adaptation : ils s'habituent à la présence humaine, pour autant que celle-ci se retrouve toujours aux mêmes endroits, sur les chemins balisés.

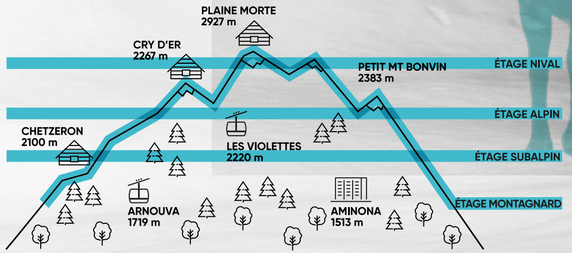

SUIVEZ-NOUS

Racine carrée, une toute fraîche association visant à promouvoir et renforcer la diversité faunistique et floristique dans la région de Crans-Montana.

racine-caree.ch

CRANS MONTANA
Absolutely

CHARTE DE COHABITATION

Des gestes simples permettent une cohabitation intelligente entre nous et les animaux sauvages :

1. **EN SUIVANT LES CHEMINS BALISÉS, NOUS PERMETTONS AUX ANIMAUX DE S'HABITUER À NOTRE PRÉSENCE.**
2. **EN RESPECTANT LES ZONES DE PROTECTION DE LA FAUNE, NOUS LEUR LAISSONS UN ESPACE DE TRANQUILLITÉ (CARTE CI-CONTRE).**
3. **EN ÉVITANT LES LISIÈRES DE FORÊT ET LES SURFACES NON ENNEIGÉES, NOUS CONSERVONS INTACT LE GARDE-MANGER DES ANIMAUX ET LES LAISSONS SE REPRODUIRE.**
4. **EN GARDANT SON CHIEN EN LAISSE, NOUS ÉVITONS AUX ANIMAUX UNE FUITE ÉNERGIVORE.**

La région de Crans-Montana abrite des animaux vulnérables, tels que le Tétras-lyre. Respecter la charte de cohabitation, c'est contribuer à la survie de cet animal étonnant !

ZONES DE TRANQUILLITÉ

Les zones de tranquillité pour la faune sauvage se révèlent indispensables, tant la présence humaine va grandissante au sein des milieux naturels. Il s'agit de zones prioritaires pour la survie de la faune sauvage alpine.

Avant vos futures aventures, n'hésitez pas à consulter la carte indiquant les différentes zones de tranquillité. Ainsi vous pourrez respecter au mieux ces espaces de repos et de reproduction.

CARTE DES ZONES DE TRANQUILLITÉ DE LA RÉGION

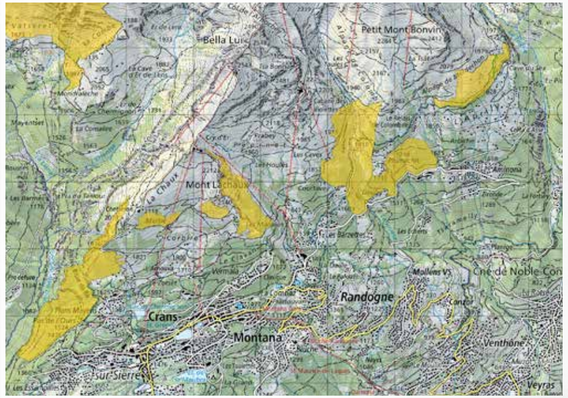

Retrouvez plus d'informations sur : zones-de-tranquillite.ch ou sur nature-loisirs.ch.

COHABITATION HIVERNALE

Amies et amis marcheurs, randonneurs, raquetteurs et skieurs, peau de phoqueurs, parapentistes et aventuriers… Savez-vous qui d'autres arpentent les montagnes avec nous ?